

# LES ECHOS DES MERLETTES

## Bulletin d'informations municipales

Mandat 2008-2014 - N° 6 - Juin 2012



### Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Attachés à votre commune comme nous le sommes tous, vous souhaitez que celle-ci vive, s'embellisse, maintienne son attractivité, son dynamisme et sa place économique dans notre territoire. L'action de la municipalité est entièrement consacrée à cela au quotidien : défendre les intérêts de la commune oui, mais sans le soutien et l'adhésion de la population aux actions mises en place, le but s'éloigne et disparaît quelques fois...

J'en prendrai pour exemple le Centre de loisirs pour les enfants. Initié par le Foyer rural, accepté et soutenu financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes de Haute Combraille, il a vu peu à peu sa fréquentation diminuer jusqu'à atteindre un niveau insupportable pour les frais engagés (deux animatrices rémunérées pour un enfant présent). Repris par l'association Familles Rurales, son transfert à Pontaurum nous a valu quelques commentaires injustifiés. C'est à vous tous de vous **approprier** les services proposés. Il en est ainsi de la Maison des Services de la Communauté de Communes, à l'ancienne gendarmerie dans la Grand'rue, ouverte chaque semaine avec salle informatique et point visio-service (pour être en relation directe avec des techniciens de certaines administrations) et qui n'est que très peu fréquentée. Idem pour le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), un service gratuit qui est un plus pour notre territoire, ouvert une fois par semaine à tous, même aux voisins creusois ... (Voir article page 7).

Alors, comme pour les commerces locaux, si l'on veut garder des services publics, il faut les **utiliser**, la critique après leur disparition sera inutile.

J'en terminerai avec, pour 2013, les dossiers d'animation programmés, dossiers d'envergure que sont le « Dimanche du piéton » en partenariat avec le journal « La Montagne » pour avril, et les « Forestières du Massif Central » avec l'association « Faire vivre la forêt » en septembre. Là encore, j'en appelle à la **mobilisation de la population**. L'implication d'un **maximum de bénévoles** sera nécessaire à leur réussite et à l'image de votre commune ainsi médiatisée positivement.

Je **compte sur vous tous** pour initier ce changement et je vous donne rendez-vous en fin d'été pour des **réunions citoyennes** où nous pourrons débattre et nous organiser pour ces proches échéances.

Didier SENEGAS-ROUVIERE.

**Au sommaire : un dossier sur les finances communales, le dernier volet du panorama de la vie associative, l'état civil 2011, des informations pratiques, l'avancement des projets...**

Depuis le début de l'année, vous pouvez aussi consulter le site de la mairie : [www.mairie-giat.fr](http://www.mairie-giat.fr)



# Les finances communales

Au début du printemps, le Conseil municipal a voté les comptes administratifs 2011 et a adopté les budgets 2012 dont vous trouverez les totaux dans les tableaux ci-dessous. Trois budgets sont gérés par la commune : le principal pour la gestion de la commune seule, l'assainissement pour la gestion du réseau de l'assainissement collectif dans le bourg, et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour le service social.

## Comptes administratifs 2011

Budget	Fonctionnement		Investissement		Résultat
	Recettes	Dépenses	Recettes	dépenses	
Principal	882 065.41	634 178.33	530 051.99	583 579.15	+ 194 359.92
Assainissement	78 680.52	45 353.66	317 132.44	353 983.58	- 3 524.68
CCAS	4 730.95	4 718.93	21.75	0	+ 33.77

## Budgets 2012 :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Principal	884 810	732 882
Assainissement	78 056	502 959
CCAS	6 012	21

Les principaux projets d'investissement sont les suivants:

**VOIRIE :** Poursuite de la réfection de la voirie communale : 204 355 € (dont subvention FIC Conseil Général pour 59 400 €)  
Réfection des Ponts de Lacaux et La Ribière, reprise goudron Place des Anciens Combattants : 23 900 €.

**LA RAMADE :** Aménagement zone de jeux : 5 000 €

**PETIT PATRIMOINE :** Reprise mur cimetière, aménagement lavoir de Villevergne, curage mare de Jeandaleix : 7 096 €

**TRAVAUX DE BATIMENTS :** 1<sup>ère</sup> tranche de la Restructuration du bâtiment de la Mairie avec création d'un marché couvert en rez-de-chaussée : 195 767 € (dont 82 410 € de subventions attendues de la CCHC, du Fonds de Mutualisation de l'A89, de l'Europe (Auvergne +) et du FISAC) une demande au titre de la DETR sera présentée en 2013. Isolation complémentaire à la Poste, couverture des bacs à sel et pouzzolane, création de placard à la salle des fêtes, mise en sécurité de l'ancien local SNCF. : 9 000 €.

**ECLAIRAGE PUBLIC :** Enfouissement de réseaux et pose de luminaires quartier Place du Crau, Rue de la clinique et Rue Lafarge, modernisation de l'ensemble du réseau pour économies d'énergie, installation de nouvelles lampes en divers points de la commune : 87 953 € représentant la part restant à charge de la commune après subvention de 50% par le SIEG).

**ACHATS DIVERS :** Etagère, vaisselle, autolaveuse de sols pour la salle des fêtes, bancs école, décors de Noël, débroussailleuse, tondeuse, panneaux de voirie : 10 350 €.

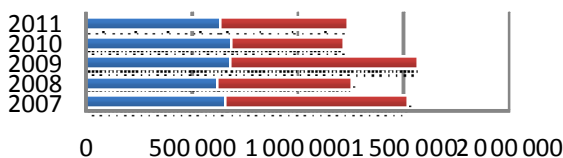
La section d'investissement comprend la poursuite du programme de mise en séparatif dans le quartier Place du Crau, Rue de la clinique et Rue Lafarge. Les subventions attendues du Conseil Général (77 352€) et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (78 840€) ne portent que sur la partie eaux usées, la collecte des eaux pluviales n'est pas subventionnée.

Les recettes du CCAS proviennent uniquement du virement du budget principal et servent à :

- ♦ couvrir la participation au système de **télé-assistance** soit 1 908.80 € en 2011 (9,20 € par mois pour chaque personne desservie - 18 bénéficiaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2012),
- ♦ apporter **des secours d'urgence** éventuels,
- ♦ financer les **colis de fin d'année aux personnes âgées** : En 2011, 188 personnes dont 39 couples ont reçu un cadeau, ce qui a représenté la somme de 2 176.66 €.

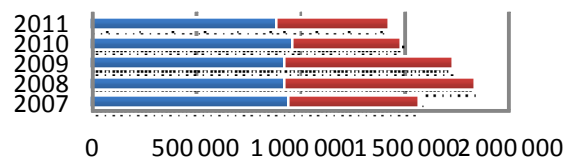
2007-2011 : une baisse des investissements après le PAB

## Evolution des dépenses



	2007	2008	2009	2010	2011
■ Dépenses F	662 182	620 015	683 187	693 749	634 178
■ Dépenses I	843 368	617 345	862 533	505 960	583 579

## Evolution des recettes



	2007	2008	2009	2010	2011
■ Recettes F	933 896	916 617	915 245	957 343	882 065
■ Recettes I	620 507	899 473	802 165	507 019	530 052

# Actualité communale

## SANTE ET TERRITOIRE

Le Pôle de Santé de Haute Combraille (PSHC) est constitué depuis quelques jours : c'est une association (type loi 1901) regroupant des professionnels de santé de Giat, le Montel-de-Gelat et Pontaurmur.

Ce Pôle prend en compte les évolutions de la médecine rurale. Il permettra d'attirer de nouveaux professionnels médicaux et de répondre aux attentes de nos populations en terme de permanence de soins, de meilleure prise en charge des pathologies et d'accès facilité à diverses consultations.



Une convention tripartite entre le Pôle de Santé, l'Agence Régionale de Santé et la Communauté de Communes de Haute Combraille sera signée en début d'été.

Au plan bâtiminaire, le choix de l'architecte, décidé depuis peu, va lancer la réalisation des structures (maisons pluridisciplinaires de santé) du Montel-de-Gelat et Giat.

## PETIT PATRIMOINE

Après le puits de la Grand'rue, la mare du Bosquet, le lavoir de Villevergne, la commune poursuit son programme de sauvegarde des ouvrages hydrauliques. Une réhabilitation de la mare et de l'abreuvoir de Jeandaleix assure désormais un point indispensable de défense incendie tout en rendant le site agréable.



## AMENAGEMENTS

Les toilettes de la place de l'Eglise viennent de subir une remise à niveau et elles sont à nouveau accessibles au public.

## AFFICHAGE

Quatre panneaux d'affichage aux entrées de bourg ont été installés pour servir de support aux annonces des animations et manifestations organisées dans le bourg.

## FLEURISSEMENT 2012

Le groupe de conseillers en charge de cet embellisse-

ment par les fleurs a infléchi ses choix dans le cadre du développement durable :

- ◇ favoriser les plantes vivaces peu gourmandes en eau l'été ;
- ◇ regrouper les massifs ou jardinières pour un effet de masse ;
- ◇ aménager des « espaces nature » pour le repos des personnes en promenade.

En 2013, l'accent portera sur la mise en valeur des emplacements publics dans les villages :

les habitants qui le désirent auront à disposition des plants de fleurs dès lors qu'ils se chargeront de les mettre en place, d'entretenir et embellir ainsi leur lieu de vie. Dans le bourg et certains hameaux, nous sommes confrontés à des dégâts sur les fleurs des jardinières et des plates-bandes : il est rappelé que les propriétaires doivent veiller à ne pas laisser se reproduire de manière anarchique leurs animaux domestiques.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Après le changement des lampes vétustes pour de nouvelles ampoules de type sodium basse consommation, la commune a commandé la pose dans chaque village d'un dispositif de programmation de l'allumage et de l'extinction de l'éclairage public réglé sur l'horloge astronomique.

La hausse du coût de l'électricité (+ 25 % en un an), ainsi que la politique de développement durable et la lutte contre la pollution lumineuse nocturne sont les raisons de l'évolution de la politique de gestion de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire, y compris dans notre commune.

Ce changement adopté par de plus en plus de communes sera évoqué lors d'une réunion publique prévue à l'automne prochain : les élus présenteront les modifications de l'éclairage sur l'ensemble de la commune.

## LA RAMADE

Après de nouvelles analyses, une baignade non surveillée sera à nouveau possible à la Ramade cet été.

### Rappel des permanences :

- Communauté de brigades de gendarmerie Pontaurmur-Pontgibaud le mardi de 15 heures à 17 heures ;
- Mutualité Sociale Agricole le lundi de 9 heures à 12 heures.



## La vie associative

Avec cette nouvelle édition du bulletin municipal se termine le panorama de la vie associative. Depuis un an, deux nouvelles associations ont été créées et se développent plutôt bien. Le conseil municipal a voté le budget ses derniers jours, et a accordé des subventions pour soutenir les activités des associations dans la mesure où elles ont présenté un bilan de leurs activités et un budget prévisionnel montrant leur besoin de financement pour des manifestations d'intérêt communal.

### La Gaule giatoise

**Président : Jean-Pierre Plane**

Devenir adhérent de la société de pêche, ou plutôt de l'AAPP-MA - association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques - se fait automatiquement à partir du moment où il y a achat d'une carte de pêche au profit de cette société. C'est pourquoi on compte beaucoup d'adhérents pêcheurs dans les associations locales. Souvent l'adhésion se limite à ce seul acte d'achat qui permet de pratiquer un sport-loisir sur une grande partie des cours d'eau du département. L'adhésion revêt cependant d'autres devoirs pour assurer les obligations légales de l'association, notamment une partie de la responsabilité environnementale des rivières et de la faune piscicole, mais aussi participer à la vie de l'association. Heureusement, autour du Président, un noyau dur de quelques éléments assure le travail administratif, financier et technique. Le réempoissonnement des rivières est une charge régulière nécessaire au maintien de la vie piscicole dans les rivières pour en garder l'attrait et l'intérêt pour les autres pêcheurs, sans oublier le rôle de protection de la nature. La Gaule giatoi-



se s'emploie aussi à l'éducation et à la transmission du savoir pêcher en organisant des journées d'initiation auprès des enfants. Avec ces actions, elle s'implique dans l'animation locale et démontre qu'elle a sa place dans la vie associative de la commune.

**rendez-vous : JOURNÉE D'INITIATION LE 20 JUIN**

### Amicale des Sapeurs Pompiers

**Président : Etienne Deléglise**

Les sapeurs-pompiers assurent avec dévouement et courage leurs missions de secours aux personnes et aux biens dans le cadre de leur engagement volontaire au service des autres. A côté de ce bénévolat citoyen, soumis aux exigences légales, les sapeurs-pompiers se retrouvent au sein de



leur amicale, qui est une des associations communales au même titre que les autres, créée dans le cadre de la loi de 1901. C'est cette association qui participe à l'animation communale en s'investissant aux côtés d'autres associations, dans des manifestations comme par exemple le Téléthon qui est cher au cœur des pompiers, ou la fête de Giat. L'Amicale gère les à-côtés de la vie du Centre de Secours : le banquet de Sainte-Barbe, les sorties internes, et le calendrier distribué en fin d'année dans tous les foyers des communes desservies. Les responsables de l'Amicale, et aussi l'ensemble des pompiers, remercient ici le bon accueil et la générosité remarquable des habitants à ce moment-là. Des projets d'animation à destination de la population sont en réflexion, pour rester au contact dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

**rendez-vous : TÉLÉTHON 7 ET 8 DÉCEMBRE 2012**

### Des pelotes Des fils

**Présidente : Claudine Bensaïd**

Transmettre le savoir-faire du travail des aiguilles : le tricot, le crochet, la broderie, le canevass et tant d'autres façons de mettre en forme le fil. C'est l'objectif de cette nouvelle asso-



## La vie associative

ciation créée à l'automne 2011. Apparemment, il y avait un besoin puisqu'une trentaine de personnes viennent régulièrement aux séances d'initiation ou de perfectionnement. Des enfants ont trouvé leur place au milieu des femmes qui manient l'aiguille car l'association n'a pas encore reçu l'adhésion de messieurs, il y a des places à prendre... Les mercredis et jeudis, c'est une ruche qui s'anime dans la (trop) petite salle du Foyer rural et chacune apporte son ouvrage. Des demandes pour de la couture se sont faites jour et l'association ajoute à sa panoplie du travail à la machine à coudre. Des pelotes Des fils doit beaucoup à des jeunes retraitées qui ont de l'or dans les mains et qui veulent partager leur plaisir de création avec toutes les générations. De plus, la mission de chaque adhérent est de participer à un ouvrage collectif destiné à une opération caritative. Le sens du partage à tous les niveaux pour un rassemblement hebdomadaire d'un nouveau genre sur le territoire.

**rendez-vous : PORTES OUVERTES LE 30 JUIN**

### Association des Motards Gentils

**Président : Ludovic Vazeille**

L'AMG n'est pas giatoise au départ, elle est née au cœur de la Combraille et son siège était à Saint-Priest des Champs avant d'être trans-

féré à Giat. La raison en est simple : le gros des effectifs, des passionnés de motos qui composent l'association habite dans la commune. Les Gentils



Motards portent bien leur nom : ce ne sont pas des voyous à moto, mais seulement des amoureux d'un sport mécanique de nature. Le moto-cross, le trail, la randonnée sur les chemins, à deux roues, mais aussi en quad, sont plus appréciés que la moto sur route. Certains participent à la compétition régionale dans des enduros de bon niveau. Les Gentils Motards de Giat se sont fait remarquer il y a quelques années pour avoir débroussaillé et rouvert un chemin abandonné dans la campagne arrière de Foliat-Granousse-le Ronzet-Bonnafond qui a ensuite servi aux randonneurs locaux. L'association participe aussi à l'animation communale en organi-

sant en principe un bal annuel et elle s'est également jointe par l'action de certains de ses membres à l'organisation du Téléthon certaines années.

**rendez-vous : BAL À NOËL**

### Giat Voltige

**Président : Romain Taiarol**

La dernière née des associations giatoises est avant tout destinée à la promotion du sport équestre et en particulier la



voltige. Chaque mercredi et samedi matin, le ring installé derrière la déchetterie accueille des enfants de la région pour l'apprentissage de la voltige qui est une des bases de l'équitation. Les élèves apprennent à monter à cheval avec en plus des

leçons d'adresse, pour une relation optimale entre le cavalier et sa monture. Avec cette association, l'offre d'activités pour les jeunes du pays s'est enrichie. Une chance pour le secteur car ce n'est pas partout que se trouve la possibilité de pouvoir accéder à l'équitation.

**rendez-vous : MERCREDI ET SAMEDI MATIN ROUTE DE LA CELLE**

#### LES ASSOCIATIONS GIATOISES :

ACPG-CATM ET VEUVES DE COMBATTANTS	COMITÉ DE JUMELAGE GIAT-BASCHURCH
ADATEC	DES PELOTES DES FILS
AGRIPPA	ENTENTE SPORTIVE CONDAT-GIAT-VOINGT
AMICALE LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES	FANNY GIATOISE
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	FINES
ASSOCIATION DES MOTARDS GENTILS	FOYER RURAL
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LIBRE	GIAT VOLTIGE
CLUB DE L'AMITIÉ	LA GAULE GIATOISE
CLUB DES CYCLOS GIATOIS	SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE
COMITÉ DES FÊTES	CAMPAGNE FLEURIE
	 UNION SPORTIVE DE HAUTE COMBRILLE

Avec le panorama des associations présenté au cours de ce bulletin et des deux précédents, il est difficile de comprendre les personnes qui se plaignent régulièrement d'un certain ennui par manque de manifestation ou d'activité. A moins d'un désintérêt total pour ce qui se passe sur le territoire, car il y a aussi de l'action culturelle, sportive, et sociale dans les communes limitrophes, il faut mettre de la mauvaise volonté pour ne rien trouver à faire. Soit, l'offre n'est pas forcément haut de gamme, mais sa variété est forte et il dépend de ceux qui la font et de ceux qui la vivent pour qu'elle soit la meilleure possible. Les associations recrutent, les idées nouvelles sont attendues : alors **rejoignez-les !**



## La vie associative communautaire

### L'Union sportive de Haute Combraille : l'avenir du foot local

Pour la saison 2011-2012, le club de jeunes footballeurs communautaire, l'US Haute Combraille, fort de sa soixantaine de licenciés, poursuit son objectif de structurer l'encadrement et la formation pour les enfants du territoire. L'arrivée de Léon Lafont, éducateur diplômé apporte un atout supplémentaire de qualité en plus de l'équipe d'encadrants bénévoles qui assume avec sérieux et rigueur sa fonction. Chaque catégorie compte de une à trois équipes qui participent à la compétition et les résultats constatés montrent que le club fait partie de ceux qui comptent dans le département. Le club est aussi un des seuls qui aligne une équipe entièrement féminine en U10-U11. La signature du partenariat de l'USHC avec le Clermont-Foot-Auvergne est aussi un atout pour le club et la formation des meilleurs joueurs. En effet, au-delà du fait que les petits joueurs puissent faire ramasseurs de balles et être invités régulièrement lors des matchs de championnat, se crée un lien fort au niveau de la formation en permettant aux plus expérimentés d'approfondir leur technique en étant convoqués à des entraînements spécifiques dirigés par des formateurs du club clermontois. Cette formation des jeunes restant la priorité de l'U.S. Haute Combraille, le club s'est engagé dans l'ob-



tenir du label « école de foot » auprès du district départemental en essayant de répondre à tous les points de la charte d'ici à 2 ans.

Les dirigeants soulignent aussi le soutien indispensable et actif de plusieurs communes dont celle de Giat et de la Communauté de Communes et bien sûr l'engagement de tous les bénévoles et parents qui sont là, sur le bord de la touche, tous les week-ends de matchs. Pour les parents et les enfants intéressés, le club lance une nouvelle campagne de recrutement. Contacter Fabrice Gilbert : 06.08.25.86.77.

## Environnement

La protection de la nature et de l'environnement doit être une priorité pour garder la campagne propre tant pour la beauté du cadre de vie que pour le maintien des systèmes naturels en bon état, pour notre avenir et celui des générations futures.

### Rappel de l'utilisation des bacs jaunes

Malgré les informations répétées, le SICTOM interpelle les municipalités afin qu'elles sensibilisent toujours et encore les habitants des communes afin que la collecte des ordures ménagères soit réalisée conformément aux règles. Le respect de celles-ci n'est pas de contraindre les usagers à faire preuve de discipline, mais tout simplement d'éviter des conséquences fâcheuses sur le traitement de ces déchets qui entraînent une augmentation des coûts, sur l'efficacité du tri enfin permet de valoriser certains déchets recyclables (voir ci-dessous), et



donc trouver des recettes supplémentaires. Mais il faut aussi savoir que ces éléments que vous triez sont ensuite séparés par type et que ce travail est fait aussi avec des personnes : pensez à leur santé et ne jetez pas n'importe comment vos ordures. **En cas de mauvais tri, le container ne sera pas vidé.**

### Du plastique en moins dans la nature

A la fin avril, en partenariat avec ADIVALOR, la Chambre d'Agriculture a organisé une collecte des bâches plastiques et de films d'enrubannage agricoles. Grâce à l'initiative locale et avec le concours de la commune, cette collecte a pu avoir lieu à Giat où 75 agriculteurs sont venus à l'ancienne décharge de Ganne de Pont pour livrer leurs plastiques et ainsi participer à l'enlèvement et au recyclage de déchets qui envahissaient les abords des fermes. Une réunion bilan aura bientôt lieu pour améliorer la collecte et mieux sensibiliser les professionnels à cette démarche environnementale.



Plusieurs tonnes de plastiques ont été centralisés sur un centre de collecte au service des agriculteurs de la commune et des environs,

## L'état civil 2011

### Naissances :

19 janvier : Louis Deléglise  
 29 janvier : Mathéo Beauquel  
 9 avril : Arno Huin  
 29 mai : Mathias Mourton  
 30 mai : Milla Peren  
 11 octobre : Nino Tiradon-Charbonnel  
 1 novembre : Abbygaëlle Buguellou  
 1 novembre : Eléna Amadon

### Mariages :

13 août : Angélique Louis et David Marcieaux  
 23 septembre : Audrey Barberet et Guillaume Depay  
 8 octobre : Nahid Taibaoui et Franck Peigné

### Décès :

12 février : Marcelle Chalamet, née Peyronnet  
 2 mars : Marie-Jeanne Taillandier, née Bouyon  
 2 mars : Aimée Cluzel, née Bousquet  
 9 mars : Marie Joughanny, née Beaumet

10 mars : Daniel Gaudet  
 13 mars : Serge Montet  
 23 mars : Jean-Michel Champagnol  
 19 avril : Emilienne Sertillange, née Faure \*  
 10 mai : Henri Mouty  
 27 mai : Denise Mounaud, née Baraduc  
 27 juin : Jean Chassaing  
 17 juillet : Katarzine Carrias, née Romaniuk  
 7 août : Françoise Boulay, née Collange \*  
 22 août : Paul Etienne  
 30 août : Antoinette Servol, née Verny  
 4 septembre : Suzanne Laporte, née Pinet  
 10 septembre : Gabrielle Serre, née Fillias  
 14 septembre : Guy Agnetti  
 24 septembre : Daniel Dequeant  
 12 octobre : Paulette Veysade, née Reuge  
 22 octobre : Pierre Villetelle  
 29 décembre : Isabelle Gaudet, née Lamy

\* personnes décédées à la maison de retraite  
 mais n'étant pas de la commune

## Le Relais d'Assistants Maternelles

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM), nommé AM'STRAM RAM de la Communauté de Communes de Haute Combraille a ouvert ses portes le 13 février .



Elodie Chabrier.

Elodie Chabrier, son animatrice est présente les lundis à Giat de 9 h 30 à 12 h, et aussi les jeudis au Montel-De-Gelat et les vendredis à Pontaumur. De plus, des permanences administratives sont réalisées tous les premiers lundis de chaque mois de 13 h à 15 h dans les locaux de la Communauté de Communes de Haute-Combraille à Giat (tél : 04 73 21 60 39).

Le RAM est un service gratuit, ouvert à l'ensemble de la population ayant de jeunes enfants. Il est basé sur le volontariat et aucun contrôle n'est effectué. L'animatrice est une personne vers laquelle les parents et assistantes maternelles peuvent se référer afin d'obtenir toutes les informations qui leurs seront nécessaires (obligations et devoirs des parents employeurs, liste de disponibilité des assistantes maternelles de la Communauté de Communes de Haute Combraille...). La fréquentation du RAM par les assistantes maternelles peut contribuer au partage d'expérience et à l'interrogation des pratiques. Il s'agit aussi d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants, de renforcer l'attractivité de ce métier et de participer à la professionnalisation du secteur de la garde d'enfants à domicile. Ainsi, au regard des premières séances, on remarque des assistantes maternelles et des parents accompagnant de très jeunes enfants à des occupations

d'éveil, tout en permettant une rencontre entre adultes. Cette action évite un certain isolement qui peut exister en raison des distances et des emplois du temps.

Elodie Chabrier fait appel de temps à temps à des intervenants spécialisés dans l'animation des tout-petits comme cela est le cas avec Virginie Urfila avec un temps de lecture. C'est dans le cadre d'une opération intitulée « au fil des histoires » initiée par le Conseil général et

soutenue par la Communauté de Communes que Virginie intervient auprès du RAM. Elle participe aussi à des animations d'accueil petite enfance. L'objectif est de sensibiliser les parents et les assistantes maternelles



Activité lecture au RAM.

au livre et à la lecture de la toute petite enfance, qui fait partie des sources d'éveil et d'intérêt des enfants.

En dehors de cet exemple, des moments plus ludiques, des séances gourmandes, et tout ce qui peut être en relation avec la très petite enfance complètent l'offre du RAM. Les assistantes maternelles, mais aussi les parents, sont invités à participer, à accompagner les très jeunes enfants à ces sessions qui ont un intérêt important au service de la population, de même niveau que celui qui peut exister en ville, mais qu'on ne rencontre pas dans toutes les collectivités locales.

Contact mail : ram.hautcombraille@orange.fr



# Giat : terre d'accueil en 2013

le Dimanche du piéton et les Forestières du Massif Central seront à l'affiche !

L'organisation à la fin de l'été 2013 des Forestières du Massif Central constituera l'évènement de l'année : ce salon professionnel autour de la forêt, tant par sa dimension économique que médiatique, drainera plus de 20.000 personnes sur trois journées. Il sera disposé au niveau du domaine du Ronzet, pour être au plus près de sites naturels liés à l'exploitation forestière. En conséquence, des contraintes de circulation entre Bonnafond et le Moulin seront mises en place. Les détails de cette manifestation seront donnés en temps utile, mais il convient de commencer à réfléchir, au niveau communal et communautaire, sur ce qu'elle nécessite en besoins humains et matériels, sur les retombées qu'elle peut apporter, sur la dynamique à adopter pour en tirer le meilleur profit.

Mais auparavant, au printemps, la commune sera l'hôte du Dimanche du piéton de « La Montagne », qui rassemble plusieurs milliers de randonneurs.

En attendant ces grands rassemblements, revenons sur d'autres manifestations pour engager la réflexion.

## Carrefour du Bois.

L'annulation du Carrefour Régional du Bois et de la Forêt (dont il était prévu une deuxième édition le 19 mai) ne doit pas être interprétée comme un abandon car ce sont les circonstances de date (week-end de l'Ascension) et de manifestation d'envergure (foire de Limoges) qui ont réduit le potentiel d'exposants à presque rien. Aussi, la sagesse recommandait cette décision.

Néanmoins, le Conseil Municipal reste persuadé de l'intérêt du bois et de la forêt pour la notoriété communale et du territoire, que ce soit pour le développement économique ou l'image locale.

Aussi, au début du mois d'avril, une journée de présentation



Démonstration de bûcheronnage au Ronzet.

des métiers du bois a été organisé sur la commune par une association « Faire vivre la forêt Massif Central », en partenariat avec l'école forestière de Meymac et les professionnels locaux (CMB, Goulay, Dubot, Saby, Boulay).

Plus de 350 collégiens venus d'Auvergne et du Limousin ont suivi un parcours de découvertes et d'initiations pour les aider à peut-être choisir un métier de la filière bois, demandeuse de main d'œuvre.

## Foire-brocante du 9 août

Depuis plus de vingt ans, la foire du 9 août est devenue un rendez-vous estival incontournable, avec une fréquentation de plusieurs centaines d'exposants pour le vide-grenier et la brocante en plus des exposants habituels, et des milliers de visiteurs : ce jour-là il est difficile de concilier circulation, stationnement et commerce. D'autant plus que les intérêts de chacun créent un risque d'insécurité permanent en mettant en danger les piétons dans la Grand'rue et l'avenue de la Gare notamment.

Pour répondre aux nécessités de protection des personnes, le conseil municipal s'est penché sur la question, avec en arrière-pensée, la réflexion sur l'accueil des visiteurs des Forestières de 2013.

Une réorganisation partielle va modifier les habitudes et créer quelques contraintes. Il faut insister que ces dernières n'interviendront que pour cette foire, afin d'améliorer l'offre commerciale, et augmenter la sécurité de chacun.

Une information auprès des transporteurs devrait permettre aux poids lourds habituels de ne pas s'engager dans le bourg ce jour-là. Dans la Grand'rue, une interdiction totale de stationner sera mise en place côté maisons

(les exposants étant toujours placés le long du mur) afin de maintenir le trafic routier dans les deux sens sans risque pour les chalands. L'avenue de la Gare, du restaurant Robert au sommet du Foirail sera par contre totalement interdite à toute circulation (sauf secours). Un panneautage sera mis en place la veille. Route de Flayat, un stationnement unilatéral sera aussi expérimenté pour éviter les bouchons habituels du matin.



Eviter la cohabitation dangereuse entre les piétons et les automobilistes est la priorité pour la foire du 9 août.

**C'est pourquoi le conseil lance un appel au monde associatif et à tous les bénévoles volontaires pour donner un coup de main pour participer à l'organisation de cette foire, qui servira aussi de première sensibilisation à l'organisation pratique des Forestières : une réunion sera programmée prochainement pour recenser les personnels, pour débattre de la mise en place des parkings, pour coordonner l'ensemble des équipes à former. C'est une rude tâche dont le résultat sera un indicateur important pour la mobilisation citoyenne dans le cadre des animations d'envergure à venir ou à créer.**

## LES ECHOS DES MERLETTES

Bulletin d'informations municipales de la commune de GIAT - Mandat 2008-2014 - N° 6 - Juin 2012

Directeur de la publication : Didier Sénégas-Rouvière

Comité de rédaction : commission communication - bulletin municipal

Rédaction, composition, photographies : Rémi Pruny - Commune de Giat

Impression : commune de Giat